

**Procès-verbal Réunion du conseil municipal
du mercredi 11 septembre 2024**

Convocation du 06/09/2024

Présents : Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Bénédicte PITHIOUX, Thibaut REVELUT,

Excusés : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Christian MOREL, Pierre VIALAIT, David VULIN

Excusés ayant donné procuration :

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

Lecture du compte-rendu de la séance précédente du jeudi 18 juillet 2024 avant approbation.

Désignation du secrétaire de séance : Claude GRENIER

Décision modificative (budget principal 2024 investissement) – achat fourche à palette et règlement des dernières factures de chantier : Délibération DEL20240911001

Cette décision modificative concerne plusieurs factures à régler, à savoir l'achat d'une fourche à palettes pour le tracteur communal, ainsi que le règlement de factures pour le chantier de la mise en accessibilité de la maison des associations et de l'école.

Montant facture CORRAND : 19 298,72 € (reste 18 219,63 € sur cet article)

Montant facture MCDA : 1 008 € (reste 43,80 € sur cet article)

	Chapitre	Article	Désignation	Mt des crédits ouverts avant DM	Décision Modificative	Mt des crédits ouverts après DM
Budget principal	21	2111	Terrains nus	8 800 €	-6 000€	2 800 €
Dépenses	21	2138	Autres constructions	256 390,47 €	+5 000 €	261 390,47 €
Investissement	21	2157	Matériel et outillage technique	1 500 €	+1 000 €	2 500 €

Détails subventions à toucher pour le chantier de mise en accessibilité de la maison des associations :

DETR : 24 500 € = 7 350 € reçus + 17 150 € en attente

Conseil Départemental : 35 825 € = 14 330 € reçus + 21 495 € en attente

GBA – PET : 40 000 € en attente

Solde en attente : 78 645 €

L'assemblée délibérante donne un avis favorable.

Subvention exceptionnelle Comité des Fêtes – vogue annuelle de Beaupont : Délibération DEL20240911002

Comme chaque année, la commune verse une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes qui préfinance pour la commune : l'achat de tickets de manège pour les enfants et l'animation musicale pendant la rencontre avec la population.

Les factures sont les suivantes : 465 euros pour 2024, et 430 euros pour 2023. Total = 895 € (ligne budgétaire « subventions aux associations »)

L'assemblée délibérante donne un avis favorable.

Convention avec le conseiller numérique pour l'année 2024–2025 : Délibération DEL20240911003

Pour rappel, en partenariat avec la médiathèque et la commune de Saint-Etienne-du Bois, des cours d'informatique gratuits à destination de la population locale, ont été mis en place en septembre 2022.

Ces derniers ont lieu une fois par mois en moyenne, les mercredis après-midi, dans la salle informatique de l'école.

La convention étant d'un an renouvelable chaque année et considérant qu'il s'agit d'un service à la population, M. le Maire propose de reconduire la convention pour l'année 2024–2025, dans les mêmes conditions.

Pour votre information, le coût de ce service pour l'année 2023–2024 s'élève à 168,14 euros.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable.

Le Conseil Municipal se donne cette année 2024–2025 pour analyser la fréquentation et statuer pour la prochaine reconduction.

Point sur l'avancement de l'installation de l'aire de jeux

Les frontons de basket ont été posés en juin par l'entreprise A&C Multisport.

La visite de contrôle a eu lieu le vendredi 23 août 2024 par la société SAGALAB, et les installations ont été validées conformes.

La facture est égale au devis initial, soit un montant de 43 740 € TTC.

Les équipements de l'aire de jeux devraient être posés d'ici fin septembre, en fonction des aléas climatiques et du calendrier des fêtes de la commune.

Les travaux devaient débuter le lundi 26 août 2024, la société TRANSALP qui fournit les équipements, sous-traite à la société PLAYGONE la pose et l'installation.

Face au manque d'informations quant à la sécurisation du site, M. le Maire a décidé de ne pas débuter l'installation et de demander une réunion en urgence, avec le fournisseur et le poseur.

Le mardi 27 août 2024 à 14 heures, M. le Maire, accompagné de Colette LOMBARD, 2^{ème} adjointe, a eu rendez-vous avec les représentants des sociétés TRANSALP et PLAYGONES, sur site, pour valider l'implantation et échanger sur le fait que côté parking église, rue des anciens combattants, côté tennis, l'aire de jeux doit être sécurisée.

Le principe étant d'empêcher une voiture de pénétrer sur ce lieu et de créer une gêne pour un enfant qui souhaiterait en sortir.

A noter également, qu'entre l'aire de jeux pour les enfants, et le terrain de basket, devra être installée une séparation.

Une réflexion est en cours et la société PLAYGONE nous a transmis un premier devis de barrières type double ranch. D'autres devis ont été demandés.

Une visite de contrôle sera programmée à la fin des travaux.

Tènement famille BEISSON – convention avec l'Agence départementale de l'ingénierie de l'Ain (ADIA)

Pour rappel, M. le Maire avait lu le courrier de la famille BEISSON, lors de la dernière réunion du conseil municipal, demandant une réponse à leur proposition de vente du tènement de la boulangerie de Beaupont.

M. le Maire et Jean-Noël BLANC, 1^{er} adjoint, ont eu un bref échange avec M. MORRIER de l'Établissement Public Foncier, suite à l'arrivée du courrier de la famille, le vendredi 19 juillet 2024.

M. le Maire a contacté l'Agence départementale de l'ingénierie de l'Ain pour une étude de faisabilité pour la rénovation du bâtiment boulangerie et l'assistance à la passation de prestations intellectuelles.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable et autorise M. le Maire à signer la convention avec l'Agence départementale de l'ingénierie de l'Ain.

Voirie : travaux réalisés et à venir

M. le Maire donne lecture de la liste des travaux déjà réalisées et ceux à venir, préparée par Jean-Noël BLANC, 1^{er} adjoint en charge de la voirie.

Assainissement : courrier à la population concernée par la mise en réseau séparatif

Un courrier d'invitation à une réunion publique à destination des habitations concernées par la mise en réseau séparatif a été distribué ce lundi par les services de Grand Bourg Agglomération.

Cette réunion se déroulera le mercredi 18 septembre 2024 à 19 heures, à la salle des fêtes de Beaupont.

Elle permettra de présenter le projet défini par le Cabinet MERLIN, missionné par Grand Bourg Agglomération.

Vente des parcelles communales à la société JFG

Les élus ayant accepté à l'unanimité l'offre d'achat de la société JFG pour les parcelles communales (lotissement bois bacchus) lors du précédent conseil municipal, il convient désormais de finaliser la vente.

La signature du compromis de vente avec la société JFG, représentée par M. VOYLE, aura lieu le jeudi 19 septembre 2024 à 14 heures à l'étude notariale de Me MONTAGNON à Montrevel-en-Bresse.

Une réunion de présentation avec les riverains environnants se déroulera le jeudi 26 septembre 2024 à 20 heures.

Compte-rendu des diverses commissions et réunions

*Assemblée générale association Mosaïque et la bibliothèque le 3 septembre 2024

Tous les cours sont reconduits et recommencent dès la semaine prochaine.

*Réunion de préparation du Plan Communal de Sauvegarde le 30 août 2024

Une première réunion de préparation pour le Plan Communal de Sauvegarde s'est tenue le 30 août 2024, pilotée par Jean-Noël BLANC, 1^{er} adjoint.

Ce dernier avait préparé en amont une première maquette et rencontré les services de la Préfecture.

Un travail sur la mise en place d'un registre pour les personnes vulnérables sera conduit également.

*Rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée sans encombre, les effectifs de cette année sont en hausse : 120 scolarisés sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Un rendez-vous a eu lieu avec la société ABEC pour le chiffrage de l'installation d'une gâche électrique du portail, le jeudi 12 septembre 2024.

Ce système permettrait aux enseignantes d'ouvrir le portail à distance, depuis l'entrée de l'école, et de ne pas trop s'éloigner de leur classe.

L'entreprise MOIRAUD a été sollicitée pour l'établissement d'un devis pour différents travaux d'entretien : taille des arbres dans la cour de l'école, divers arbres communaux, taille de la haie entre le clos vert bocage et le clos du lavoir.

Des petits jeux et matériels (ballons, cerceaux, jeux divers, ...) ont été achetés pour les temps méridiens pour cette nouvelle année scolaire.

Questions et informations diverses

*Point de situation litige appartement situé au 325 rue principale

La gendarmerie de Cuiseaux a terminé le processus des auditions pour Mme TIDJANI (affaire TIDJANI et GRANDJEAN – résidences à Condal et Coligny), et Mme GRANDJEAN avait été entendue préalablement par la gendarmerie de Coligny.

La convocation à l'audience, au Tribunal Judiciaire de Bourg-en-Bresse, est prévue le 8 janvier 2025 à 10 heures 00.

*Manœuvres militaires sur le secteur

Un exercice militaire en terrain libre de la 6^{ème} Brigade Légère Blindée se déroulera du 28 octobre au 27 novembre 2024 sur les départements de l'Ain, de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire.

*Dates réunions à retenir :

- Assemblée générale des Jeunes Sapeurs-Pompiers le 12 septembre 2024 (Olivier PERRIN s'y rendra pour la mairie et David LAURENCIN en tant que chef de corps)
- Conférence territoriale le 12 septembre 2024
- Visite des écoles (commissions scolaires Beaupont et Domsure) le 13 septembre 2024 à 9 heures
- Commission communication le 16 septembre 2024 (Beaupont Infos janvier 2025 et site Internet)
- Réunion publique à destination des habitations concernées par la mise en réseau séparatif le mercredi 18 septembre 2024 à 19 heures
- Réunion Plan Communal de Sauvegarde le 19 septembre 2024 à 20 heures
- Assemblée générale cantine / garderie / sou des écoles le 20 septembre 2024 à 20 heures (Domsure)
- Réunion de présentation du projet de vente des parcelles communales du bois bacchus, aux riverains environnants, le jeudi 26 septembre 2024 à 20 heures
- Fête de la science le samedi 5 octobre 2024
- Repas de fin d'année le samedi 30 novembre 2024 à 19 heures

Prochaines séances du conseil municipal : 17 octobre 2024 à 20 heures, 14 novembre 2024 à 20 heures, 12 décembre 2024 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos, le Maire lève la séance à 22 heures 40.